



MC QUI SAIT ?

Un rapport sénatorial vient de mettre en lumière l'usage immodéré des **« cabinets de conseils » privés par l'actuel gouvernement** pour le pilotage des politiques publiques. Ce rapport est explosif sur bien des aspects.

Si l'usage de ces cabinets « d'expert-es » est une pratique bien installée en France depuis la RGPP sous Sarkozy, il connaît maintenant un usage excessif. Le coût de ces expertises a été multiplié par 2,36 entre 2018 et 2021, pour atteindre un record de plus de un milliard d'euros en 2021 !

Les **900.000€** facturés à McKinsey pour un Power Point, ça fait combien de RSA ?

1.000.000.000€

Versé à McKinsey et autres en 2021.

1 milliard d'€ en 2021 et 10 ans d'évasion fiscale pour conseiller le gouvernement. Ce sont les mêmes qui nous imposent la rigueur et l'austérité qui fraudent.

%
attac

Des mauvaises langues osent dire que c'est tout à fait raccord avec la gestion en mode « start up » de l'état prônée par l'actuel président.

Cette approche « disruptive » est épinglée par nos sénateurs et sénatrices : missions non évaluées voire non effectuées (mais bien payées !), des méthodes flirtant avec le foutage de gueule (team building Lego, jeu de rôle du bateau pirate...), des livrables de faible qualité souvent sans suite pratique... Bref la start up nation brasse du vent, mais nous coûte un pognon de dingue !

Au passage, la presse a révélé que Mc Kinsey, le cabinet de conseil le plus (défavorablement) connu, n'hésitait pas à refourguer des powerpoint déjà utilisés pour d'autres États, avec un simple toilettage des chiffres.

Rappelons tout de même que Mc Kinsey était à la maîtrise d'œuvre de la campagne électorale de M Macron en 2017.

Tout ceci explique d'ailleurs en grande partie la gestion erratique de la crise sanitaire.

CERISE SUR LE GÂTEAU

Les cabinets de consultant-es nous coûtent horriblement cher pour des résultats nullissimes.

De plus, ils ne payent pas d'impôts en France !

Avec 300 millions de chiffre d'affaires, Mc Kinsey ne paye aucun impôt chez nous. Devant cet autre scandale, notre ministre, nul en fiscalité, a dit que Mc Kinsey allait payer. Sauf que l'impôt sur les sociétés est basé sur les bénéfices et que cette entreprise ne fait pas de bénéfice.

Comme quasi toutes les multinationales (Starbucks, Google, Amazon...), grâce aux « prix de transferts », le résultat net français est minimisé voir nul.

Cette pratique légale flirte avec la fraude fiscale pure et dure. Si B.

Lemaire était conséquent et véritablement soucieux des comptes de l'État, il devrait travailler à la remise en cause de ce système. En attendant, la moindre des choses serait de ne pas faire travailler ces entreprises pour les services publics.

LE PRINTEMPS DES SERVICES PUBLICS

Le service public en France est en difficulté, et avec lui, l'accès aux droits fondamentaux. Déserts médicaux, fermetures des bureaux de poste, mise en place du forfait patient urgences, digitalisation de l'administration qui accentue la fracture numérique... Rien ne va plus !

Le Printemps des services publics, dont la CGT est partie prenante, regroupe associations, organisations professionnelles, syndicats, agent-es du service public.

Il se mobilise pour que chaque Français-e puisse avoir accès aux services publics dont il ou elle a besoin et pour que les agents publics aient les moyens de travailler correctement. La CGT se mobilise avec le Printemps des services publics, pour préserver et améliorer les services publics.

Avec l'appui militant et matériel des camarades de la Fédération CGT Mines Énergies 44 et les Cheminot-es CGT 44 est organisé un « village des services publics » place royale à Nantes, à partir de 10 h le 31 mars.

Des stands d'information par service public ou fonction publique seront présents afin de discuter et d'interpeller les usager-es sur la casse continue de nos services publics, avec un slogan commun :

Quand tout sera privé, nous serons privés de tout !